



# Association La Pive

Exercice 2023

## BILAN

BILAN ACTIF		Exercice N 2023			Exercice N-1 2022
		Brut	Amortissements & Provisions	Net 2023	Net 2022
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS</b>				
	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Application numérique et refonte site internet	184 452,38	40 678,00	143 774,38	97 071,81
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Mobilier et matériel de bureau	5 177,67	2 388,70	2 788,97	4 302,29
	<b>Sous-total immobilisations corporelles et incorporelles</b>			<b>146 563,35</b>	<b>101 374,10</b>
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres immobilisés	802,50		802,50	802,50	
Fond de garantie pives papier	105 826,00		105 826,00	136 567,31	
Fond de garantie pives numériques	61 048,37		61 048,37		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>357 306,92</b>	<b>43 066,70</b>	<b>314 240,22</b>	<b>238 743,91</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>CREANCES</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	155,00		155,00	35,00
	Autres créances	52 387,52		52 387,52	31 295,96
	<b>Sous-total créances</b>			<b>52 542,52</b>	<b>31 330,96</b>
	Disponibilités	27 216,71		27 216,71	932,96
Charges constatées d'avance	501,25		501,25	334,15	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>			<b>80 260,48</b>	<b>32 598,07</b>	
<b>TOTAL GENERAL BILAN ACTIF (I+II)</b>			<b>394 500,70</b>	<b>271 341,98</b>	
BILAN PASSIF		Exercice N 2023			Exercice N-1 2022
FONDS ASSOCIATIF	<b>Fonds propres</b>				
	Report à nouveau			-23 032,57	50 578,88
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)			16 650,08	-23 511,45
	<b>Situation nette</b>			<b>-6 382,49</b>	<b>27 067,43</b>
	<b>Financement des investissements</b>				
	Subventions d'invest nettes collectivités			72609,35	52 368,01
	Financements d'investissement nettes tiers financeurs			70442,07	
	<b>Subventions d'investissements nettes</b>			<b>143 051,42</b>	<b>31 330,96</b>
	<b>TOTAL Fonds propres (I)</b>			<b>136 668,93</b>	<b>79 435,44</b>
DETTES	Emprunt			29 680,60	33 000,00
	Pives garanties			166 874,37	136 567,31
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			45 994,95	5 154,57
	Dettes fiscales et sociales			7 101,20	11 640,59
	Autres dettes			7 785,65	3 461,07
	Produits constatés d'avance			395,00	2 083,00
	<b>TOTAL autres dettes (IV)</b>			<b>257 831,77</b>	<b>191 906,54</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>394 500,70</b>	<b>271 341,98</b>	



# Association La Pive

Exercice 2023

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT

COMPTE DE RESULTAT	Réalisé N 2023	Réalisé N-1 2022	Ecart N /N-1	Budget initial 2023	Ecart réalisé/budg et
Ventes diverses	7 780,76	5 474,61	2 306,15	14 063,00	-6 282,24
	<b>7 780,76</b>	<b>5 474,61</b>	<b>2 306,15</b>	<b>14 063,00</b>	<b>-6 282,24</b>
Subventions	76 370,62	65 810,35	10 560,27	81 200,00	-4 829,38
Cotisations et dons	33 584,45	29 203,23	4 381,22	42 578,00	-8 993,55
Quote-part subvention investissement	28 523,80	6 932,27	21 591,53	12 674,00	15 849,80
Reprise sur provisions charges d'exploitation	0,00	180,00	-180,00		0,00
Remboursements de charges	2 533,34	5 149,50	-2 616,16	4 700,00	-2 166,66
	<b>141 012,21</b>	<b>107 275,35</b>	<b>33 736,86</b>	<b>141 152,00</b>	<b>-139,79</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>148 792,97</b>	<b>112 749,96</b>	<b>36 043,01</b>	<b>155 215,00</b>	<b>-6 422,03</b>
Achats	172,26	2 008,66	-1 836,40	2 000,00	-1 827,74
Services extérieurs	7 845,45	7 828,08	17,37	9 355,00	-1 509,55
Autres services extérieurs	18 246,99	17 908,28	338,71	25 913,00	-7 666,01
Salaires et traitements	68 177,50	87 644,82	-19 467,32	75 855,00	-7 677,50
Cotisations sociales et autres dépenses perso	13 035,43	12 767,06	268,37	11 599,00	1 436,43
Dotations aux amortissements immo	29 762,97	13 303,73	16 459,24	23 933,00	5 829,97
Dotations aux provisions			0,00		0,00
Autres dépenses	515,71	686,68	-170,97	6 200,00	-5 684,29
	<b>137 756,31</b>	<b>142 147,31</b>	<b>-4 391,00</b>	<b>154 855,00</b>	<b>-17 098,69</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>137 756,31</b>	<b>142 147,31</b>	<b>-4 391,00</b>	<b>154 855,00</b>	<b>-17 098,69</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>11 036,66</b>	<b>-29 397,35</b>	<b>40 434,01</b>	<b>360,00</b>	<b>10 676,66</b>
Intérêts placement & livret	76,58	61,99	14,59		76,58
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>	<b>76,58</b>	<b>61,99</b>	<b>14,59</b>	<b>0,00</b>	<b>76,58</b>
Intérêts emprunt	286,81			360,00	-73,19
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>	<b>286,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>360,00</b>	<b>-73,19</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-210,23</b>	<b>61,99</b>	<b>14,59</b>	<b>-360,00</b>	<b>149,77</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I - II + III-IV)</b>	<b>10 826,43</b>	<b>-29 335,36</b>	<b>40 448,60</b>	<b>0,00</b>	<b>10 826,43</b>
Produits exceptionnels	5 948,30	6 581,61	-633,31		5 948,30
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>	<b>5 948,30</b>	<b>6 581,61</b>	<b>-633,31</b>		<b>5 948,30</b>
Pertes exceptionnelles	124,65	757,70	-633,05		124,65
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>	<b>124,65</b>	<b>757,70</b>	<b>-633,05</b>	<b>0,00</b>	<b>124,65</b>
<b>3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>5 823,65</b>	<b>5 823,91</b>	<b>-0,26</b>		<b>5 823,65</b>
Impôt sur les sociétés					
<b>Total Produits</b>	<b>154 817,85</b>	<b>119 393,56</b>	<b>35 424,29</b>	<b>155 215,00</b>	<b>-397,15</b>
<b>Total Charges</b>	<b>138 167,77</b>	<b>142 905,01</b>	<b>-5 024,05</b>	<b>155 215,00</b>	<b>-17 047,23</b>
<b>1+2+3+4 EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>16 650,08</b>	<b>-23 511,45</b>			<b>16 650,08</b>

Dons en nature	0,00	406,24			
Prestations en nature					
Bénévolat	57 382,00	48 724,00		120 000,00	
<b>Total contributions volontaires en nature</b>	<b>57 382,00</b>	<b>49 130,24</b>			
Mise à disposition gratuite de biens		406,24			
Prestations					
Personnel bénévole	57 382,00	48 724,00			
<b>Total emploi des contributions volontaires</b>	<b>57 382,00</b>	<b>49 130,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Général Produits</b>	<b>212 199,85</b>	<b>168 523,80</b>		<b>155 215,00</b>	
<b>Total Général Charges</b>	<b>195 549,77</b>	<b>192 035,25</b>		<b>155 215,00</b>	
<b>1+2+3+4 EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>16 650,08</b>	<b>-23 511,45</b>		<b>0,00</b>	



## LA PIVE

### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

#### Objet associatif

L'objet de l'association est de créer et administrer la monnaie locale complémentaire la Pive sur le territoire franc-comtois de la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec l'objectif de concourir à l'intérêt général et de rechercher l'utilité sociale grâce à :

- L'implication des citoyens, des entreprises, des associations et des collectivités afin d'œuvrer ensemble pour le développement local dans les domaines environnemental, économique, culturel et social.
- La mise en réseau de ces mêmes opérateurs pour dynamiser leurs échanges
- La contribution à la formation et à l'éducation de ces mêmes opérateurs sur les différentes fonctions de la monnaie et sur ses capacités à favoriser un développement local dans le respect de l'humain et de l'environnement
- La création d'un supplément d'activité sur tout le territoire comtois par une meilleure interface entre les besoins non satisfaits et les possibilités d'offres de produits et de services.

#### BILAN ACTIF

##### Immobilisations

Immobilisations incorporelles : L'application numérique L'App'Pive

Lokavaluto, association de monnaies locales qui ont décidé de se regrouper pour développer les outils qui leur sont spécifiques, a finalisé une première phase de l'application numérique L'App'Pive. Cet outil logiciel dont le code source est libre (« open source ») sera adaptable par toutes les monnaies qui voudront s'en emparer pour le rendre conforme à leurs besoins. Le lancement officiel a eu lieu lors de la fête de La Pive le 15 octobre 2022. Le montant total de cet investissement pour la première phase était de 105 600 €. Il a été financé à hauteur de 51 600 € par la Région Bourgogne Franche-Comté.

La deuxième phase de développement a fait l'objet d'une nouvelle convention de financement avec la Région Bourgogne Franche-Comté. Elle couvre une période de deux ans à compter du 23 septembre 2022 pour un budget de 210 000 € et un montant de subvention de 100 000 €. Une première livraison a eu lieu en 2023 pour un montant de 74 952 €.

### Autres immobilisations acquises antérieurement

- refonte du site internet pour 3 900 €, financé à hauteur de 3 120 € par la Région Bourgogne Franche-Comté
- matériel informatique pour un montant de 2 541 € a été acheté dans le cadre d'une subvention d'investissement à l'emploi associatif.
- matériel de publicité pour un montant de 1 825 € a été acheté, financé à hauteur de 1 227 € par la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du festival des solutions écologiques.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

- des parts sociales sont détenues dans différentes coopératives : Crédit Coopératif pour 152,50 €, Mycéliandre pour 150 € et Citiz pour 500 €.
- le fonds de garantie des pives papier en circulation se monte à 105 826 €. Il est placé pour 70 000 € à La Nef, 5 268 € au Crédit Coopératif et 30 558 € dans les comptes de chaque groupe local au Crédit Agricole.
- Le fond de garantie des pives numériques se monte à 61 048 €. Il est placé pour 30 000 € à La Nef et 31 048 € au Crédit Coopératif.

La masse monétaire des pives papier et numériques en circulation se monte au total à 166 874 € soit une augmentation de 22 % par rapport à 2022. La masse monétaire de la monnaie papier a diminué que de 7 %. et la masse monétaire de la monnaie numérique a augmenté de 168 %.

### **Créances**

Le montant des créances s'analyse principalement comme suit :

- Une somme de 24 016 € au titre du solde de la subvention de fonctionnement de la Région pour 2023
- Une somme de 15 691 € au titre de la subvention d'investissement de la Région pour la livraison des développements de l'application numérique faits en 2023
- Une somme de 9 260 € au titre du financement par les autres monnaies pour la livraison des développements de l'application numérique faits en 2023
- Un montant de 3 369 € pour les dons faits en décembre 2023 et reçus en janvier 2024.

## **BILAN PASSIF**

### **Situation nette**

Dans le cadre d'une analyse des comptes, il a été jugé pertinent de traiter différemment la participation des autres monnaies au financement de l'application numérique, de les mettre sur une ligne de financement d'investissement par des tiers financeurs et de les rapporter au résultat au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation.

Ceci permet une meilleure lisibilité du compte de résultat de l'association.

De ce fait, les 50 100 € versés par les monnaies antérieurement au 1/1/2023 ont été retirés du report à nouveau et mis au crédit du compte financement d'investissement par des tiers financeurs.

Ainsi, le report à nouveau est à - 23 032 € au lieu des + 27 067 € figurant en situation nette au 31 décembre 2022. Il est le reflet de la situation financière de La Pive sans influence des opérations de financement de la monnaie numérique.

Le résultat pour l'exercice 2023 est positif de 16 650 € €, portant la situation nette à - 6 392,€

## Subventions d'investissement

- > Financement de l'application numérique par les monnaies locales

Le financement par les monnaies apparaît à présent sur une ligne spécifique comportant le total des montants versés ou à verser par les monnaies, soit 89 360 € dont 50 100 € antérieurs au 1/1/2023 et 39 260 € au titre de 2023.

Pour 2023, le montant de la reprise de ce financement au compte de résultat est d'un total de 18 919 € dont 5 845 € au titre de 2022.

- > Financement de l'application numérique par la Région Bourgogne Franche-Comté

Le montant correspond à la subvention de la région pour la première phase de la monnaie numérique était de 51 600 €. S'y ajoute 35 691 € pour une partie de la deuxième phase.

- > Autres financements antérieurs au 1/1/2023 : une subvention de la région pour la refonte du site internet d'un montant de 3 120 € et une autre pour le festival des solutions écologiques d'un montant de 1 227 €

Ces subventions sont amorties pour un montant de 41 301 €

## Dettes

Les emprunts se détaillent comme suit :

Financier	Montant	Conditions
La Besace	3 000 €	La nouvelle convention est toujours en cours de validation.
France Active Contrat d'apport associatif	15 000 €	Remboursement par tiers les 15/8/2024 - 15/8/2025 - 15/8/2026
Crédit Coopératif	15 000 €	Échéance constante de 327,07 € sur 48 mois - Taux 2,25 % Garanti à 50 % par France Active

Le montant total des pives papier et numériques en circulation se monte à 166 874,37 € pives. Ces pives ne sont remboursables à leurs détenteurs que si ceux-ci sont des professionnels.

Le principal montant de dettes fournisseurs est le solde des factures de Lokavaluto pour l'application numérique livrées en 2023 pour 44 952 €

Les dettes sociales fiscales correspondent à

- 2 118 € au titre de la provision pour congés payés
- 4 870 € au titre des cotisations sociales. Ceci correspond aux cotisations dues au titre de novembre et décembre 2023.

Une somme de 7 785 € figure à titre d'avance sur la subvention de fonctionnement ADEME. Une convention avec l'ADEME sur le projet de développement des boucles et filières des professionnels a été signée le 16 octobre 2020 pour un total de subvention de 69 416,65 €. sur la période 2020-2023. Cette convention a fait l'objet d'un avenant pour la prolonger jusqu'au 31/12/25, modifier les étapes de versements intermédiaires ainsi que les intitulés des postes de dépenses afin de les rendre conformes au déroulé du projet.

Le montant des dettes hors pives garanties est de 90 957 €

Les produits constatés d'avance correspondent à des adhésions perçues d'avance pour 395 €.

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le résultat comptable de l'exercice de l'année 2023 est marqué par différents éléments :

- la crise du Covid a continué à produire ses effets dans les difficultés à mobiliser les bénévoles et a généré une forme de repli sur soi de la part de la population en général ce qui a limité le montant des cotisations collectées.
- le budget prévoyait 3,25 ETP pour 2023 alors que nous avons 4 ETP en 2022, en baisse par rapport à 2022 au vu du résultat comptable de 2022. En réalité, nous avons fonctionné avec une moyenne de 2,9 ETP sur 2023
- la mise en place de l'application numérique, la mise en place du prélèvement SEPA ainsi que toute la communication qui y est liée a beaucoup mobilisé l'équipe salariée, perturbant la collecte des cotisations.
- les bénévoles ne se sont pas toujours sentis à l'aise pour défendre la nouvelle grille de cotisation des professionnels
- la mise en œuvre de la convention avec l'ADEME s'est intensifiée en 2023, permettant de débloquer une partie importante de la subvention

Une analyse de la situation financière en cours d'exercice nous ont conduits à revoir notre budget à la baisse et à demander une modification de l'assiette éligible de la subvention de fonctionnement de la Région. Celle-ci nous a été accordée, nous permettant de mobiliser cette subvention à la hauteur prévue initialement.

En résumé, la baisse de la masse salariale, l'augmentation de la subvention de fonctionnement ADEME et la modification du mode de comptabilisation du financement par des tiers de l'application numérique qui permet de mettre en regard annuellement les amortissements de celle-ci et la quote-part des subventions qui lui sont affectées aboutit à un résultat positif de 16 650 € pour l'exercice 2023, malgré une collecte de cotisations inférieure au prévisionnel.

## Produits d'exploitation

### Subventions de fonctionnement

La subvention de fonctionnement du service ESS de la Région est de 49 026 €.

Nous avons bénéficié d'une subvention FDVA fonctionnement pour 2 000 €

Dans le cadre de la convention avec l'ADEME pour le développement des boucles et filières des professionnels, une somme de 22 368 € a pu être justifiée, en augmentation de 80 % par rapport à 2022.

## Cotisations et dons

Le montant total de la collecte des cotisations des particuliers et professionnels est de 26 569 €, en augmentation de 17 % par rapport à 2022. Ce montant n'est toutefois pas conforme au budget prévu initialement qui était de 38 760 €.

Une campagne de dons est venue combler partiellement ce manque à gagner avec une recette de 5 498 €.

Les cotisations des collectivités territoriales sont à hauteur de 1 516 €.

## Remboursement de charges

Il s'agit de la participation de l'État aux indemnités des services civiques et à leur formation.

## Quote-part de subvention rapportée au résultat

Les subventions d'investissements ont donné lieu à une intégration au résultat comptable calculée au même rythme que l'acquisition des biens financés. d'un montant de 15 450 € pour les subventions d'investissement de la Région BFC et de 13 075 € pour le financement de l'application numérique par les tiers.

## Produits exceptionnels

Il s'agit de la quote-part de subvention rapportée au résultat pour le financement de l'application numérique par les tiers de 5 845 € au titre de 2022.

## Charges d'exploitation

### Salaires

Le principal poste de dépenses est celui de la rémunération des salarié.es pour un total brut de 68 177 €, en baisse de 22% par rapport au montant de 87 645 € pour 2022, passant de 4 ETP en 2022 à 3 ETP.

En 2023 l'équipe salariée était composée de la manière suivante :

- un coordinateur 0,75ETP
- une responsable des relations avec les groupes locaux 0,5 ETP
- une chargée de communication interne et externe 0,5 ETP
- une chargée de développement 0,5 ETP
- une chargée de l'administratif/comptabilité 0,5 ETP
- une chargée des relations avec les collectivités 0,25 ETP

### Autres dépenses

Les principales dépenses sont :

- la location du local régional pour 6 996 €
- les déplacements des salarié.es pour 3 835 €. Cette dépense est stable car la communication à distance a été beaucoup utilisée.
- Les dépenses pour les événements, essentiellement la fête de La Pive et les rencontres régionales, pour 7 913 €, compensées par des recettes à hauteur de 5 548 € une subvention de la Ville de Besançon pour 1 474 € et une subvention de Grand Besançon pour 1 500 €.

## **Dotation aux amortissements**

Les dotations aux amortissements sont la traduction de la répartition du coût d'acquisition des immobilisations sur la durée d'utilisation des biens. Elles concernent ici essentiellement l'amortissement de l'application numérique sur 5 ans pour un montant de 26 949 €. Cette dépense de fonctionnement est compensée presque intégralement par la quote-part de subvention rapportée au résultat puisque les immobilisations sont financées presque intégralement par des subventions.

## **Contributions volontaires en nature**

Les bénévoles de l'association ont effectué 4 414 heures de bénévolat, soit l'équivalent de 2,8 ETP.